

Durée :

- Formation à temps plein (8 mois) ou temps partiel ;
- 417h en centre de formation (12 semaines) ;
- 131h en e-learning ;
- 455h en entreprise (13 semaines), réparties sur l'ensemble de l'année ;
- Septembre à mai.

Lieu :

Yvetot

Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel et à distance
- Pratiques sur plateaux techniques
- Utilisation des ressources numériques

Coût de la formation :

A partir de 8750€ (formation complète, 5 blocs)

Financement :

Des prises en charge sont possibles selon le profil du candidat, se référer au site internet ou contacter le secrétariat.

Rémunération :

Possibilité de bénéficier d'une rémunération selon le profil du candidat, se référer au site internet ou contacter le secrétariat.

Contact secrétariat :

Tél. 02 35 95 51 10

cfppa.yvetot@educagri.fr

Allée du lycée agricole - BP 30059
76192 Yvetot Cedex

www.cfppa.naturapole.fr

Technicien de maintenance d'engins et de matériel

Support «Machinisme agricole»

Formation proposée en 5 blocs de compétences.

Ce diplôme est également accessible en VAE (naturapole.fr).

Objectifs de la formation

Le titre professionnel «MEM-MA» est une formation certifiante de niveau 4 qui permet à son/sa titulaire d'être capable de :

- Exercer une profession de technicien de maintenance dans les ateliers des concessions et agences de marques de matériel, dans les réseaux de distribution des constructeurs de machines agricoles, dans les entreprises de travaux agricoles, les coopératives agricoles, dans les grosses exploitations disposant d'un atelier intégré ;
- Organiser, gérer et effectuer les différentes opérations de mise en service, d'entretien, de diagnostic et de réparation des engins et matériels agricoles.

Pour les débouchés professionnels, se référer au site internet «naturapole.fr».

Public concerné

- Demandeur-es d'emploi (jeunes et adultes),
- Aides familiaux, salarié-es, particuliers,
- Etre sorti-e du système scolaire depuis plus de 9 mois pour les formations financées par la Région Normandie.



Contenu de la formation

La formation est découpée en 5 blocs de compétences/modules de formation :

- **Bloc/Module 1 RÉVISER LES ENGINES ET LES MATÉRIELS (40h) :**
 - Etablir le bilan de fonctionnement des différents systèmes et organes de machines et d'équipements agricoles ;
 - Effectuer les différents contrôles et réglages ;
 - Procéder aux essais et rendre compte des résultats.
- **Bloc/Module 2 MONTER ET PRÉPARER LES ENGINES ET MATÉRIELS (40h) :**
 - Organiser les interventions d'installation d'équipements ;
 - Effectuer le montage et le réglage de machines et d'équipements neufs ;
 - Procéder aux essais fonctionnels et à la mise au point ;
 - Adapter des équipements en fabriquant et assemblant des pièces mécaniques ;
 - Réparer les pièces mécaniques défectueuses par rechargement, usinage et soudage ;
 - Réaliser la prise en main et la mise en service auprès des utilisateurs.
- **Bloc/Module 3 REMETTRE EN ÉTAT LES ORGANES ET COMPOSANTS DES ENGINES ET DES MATÉRIELS (140h) :**
 - Organiser les opérations de réfection des organes des engins et des matériels ;
 - Contrôler et statuer sur le niveau d'usure des différentes pièces mécaniques ;
 - Procéder par échange des pièces et par réglage, à la réparation d'ensembles mécaniques (moteurs, transmissions, organes électriques, hydrauliques) ;
 - Remettre en forme et renforcer les éléments carrossés et mécano-soudés.

- **Bloc/Module 4 PROCÉDER AU DIAGNOSTIC ET A LA REMISE EN SERVICE DES MATÉRIELS AGRICOLES (270h) :**

- Recueillir et analyser les indications des clients ;
- Effectuer les différents essais et contrôles sur des engins agricoles et tracteurs présentant une anomalie de fonctionnement pour établir un diagnostic et procéder à la remise en état de fonctionnement ;
- Contrôler les performances avec des matériels d'essai et réaliser la mise au point ;
- Assurer la mise en service et donner les consignes de sécurité au client.

- **Bloc/Module 5 ORGANISER ET GÉRER LE SERVICE APRÈS-VENTE DE L'ENTREPRISE DE MAINTENANCE DE MACHINES AGRICOLES (30h) :**

- Gérer la relation clientèle (assurer le service après-vente, prendre en compte les attentes du client et assurer le suivi des interventions et des garanties) ;
- Gérer la documentation technique et communiquer les notes d'information des constructeurs auprès de l'équipe ;
- Planifier et organiser les interventions de maintenance des parcs de machines d'entreprises de travaux agricoles ;
- Assurer le suivi technique des interventions et assister les mécaniciens sur le plan technique.

Conditions d'admission

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP ou BEP), ou scolarité complète y conduisant.

A réception du dossier de candidature ou après la réunion d'information, un entretien individuel et des tests sont proposés au demandeur. Ces derniers ont pour but de s'assurer de l'adéquation de la formation avec la demande du candidat et d'évaluer ses compétences, ses potentialités et ses capacités acquises au terme de différentes expériences sociales, professionnelles et de formation.

Evaluation - Validation

- Contrôle continu en cours de formation ;
- Evaluation finale (mise en situation professionnelle, entretien avec un jury, dossier professionnel).

Suite au positionnement et pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de parcours et d'évaluation sont proposés.

Chiffres clés

- Taux moyen de réussite à l'examen : données non disponibles, nouvelle formation ;
- Taux moyen de satisfaction : données non disponibles, nouvelle formation ;
- Taux d'insertion professionnelle : données non disponibles, nouvelle formation.

Contact secrétariat :

☎ Tél. 02 35 95 51 10
✉ cfppa.yvetot@educagri.fr

📍 Allée du lycée agricole - BP 30059
76192 Yvetot Cedex

🌐 www.cfppa.naturapole.fr



cfppa.naturapole.fr